



2017

Être parent d'enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE L'YONNE
OBSERVATOIRE DES FAMILLES

Avant-propos :

A travers le questionnaire qui a été adressé aux familles du département, l'Observatoire a voulu recueillir la parole des familles icaunaises pour mieux comprendre ce qui se joue dans cette période de l'enfance, notamment en termes de besoins : la relation avec les enfants ; les sujets qui préoccupent les parents ; les obstacles et difficultés que rencontrent les familles ; leur connaissance des moyens d'informations et/ou des lieux de ressources.

A travers les premiers résultats de cette enquête, l'UDAF de l'Yonne se positionnera auprès de ses partenaires en tant que source de connaissance sur le quotidien des familles et leurs besoins réels.

Les parents sont au cœur du développement des (jeunes) enfants. Devenir une mère ou un père est l'une des expériences les plus marquantes dans une vie. Cette expérience, perçue par la plupart des parents comme positive et enrichissante, s'avère également parsemée de défis, notamment pour les parents plus vulnérables. Ces défis sont par ailleurs relevés différemment selon :

- les caractéristiques des enfants,
- les ressources dont les parents disposent,
- les connaissances,
- les valeurs et les aptitudes qu'ils ont ou encore le réseau social dont ils bénéficient.

Les parents doivent ainsi faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation pour faire face aux multiples exigences de leur rôle.

La recherche sur le développement des jeunes enfants montre en effet que le contexte dans lequel ils évoluent et les expériences qu'ils vivent (parcours scolaire, relations avec les autres, leur confiance en eux, leurs intérêts, etc.), qu'elles soient, positives ou négatives, influenceront différents aspects de leur développement global.

S'il importe d'agir le plus tôt possible dans la vie des enfants, il convient également de soutenir et de valoriser le rôle des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Le terme « parentalité » englobe toutes les situations qui caractérisent les familles d'aujourd'hui et tous les adultes qui prennent soin des enfants : les mères et les pères biologiques, certes, mais également les parents adoptifs, les beaux-parents, les grands-parents, les familles d'accueil, les familles homoparentales, etc...

La parentalité recouvre trois composantes principales et interdépendantes* :

- **L'expérience parentale** fait référence aux pensées et aux sentiments qui habitent les mères et les pères relativement à leur rôle auprès de leurs enfants. Cette composante renvoie à la fois à la dimension affective du rôle de parent.
- **Les pratiques parentales**, quant à elles, englobent les actions concrètes posées par les parents lorsqu'ils s'occupent de leurs enfants. Il s'agit de l'aspect comportemental du rôle de parent (sensibilité, autorité, discipline, proximité), la disponibilité physique et psychologique ainsi que les actions indirectes pour organiser la vie des enfants (choix du mode de garde, rdv médecin...)
- **La responsabilité parentale** renvoie à l'ensemble des droits et des devoirs dont héritent les parents au regard de l'aspect juridique, mais également à l'ensemble des normes socioculturelles qui balisent ce qu'un enfant reçoit de ses parents (un nom, une filiation, une appartenance à un groupe familial et culturel, un patrimoine). C'est cette composante de la parentalité qui est particulièrement touchée lors des situations de garde de l'enfant à la suite d'une séparation conjugale ainsi que lors des situations d'adoption ou de placement de l'enfant.

*Conditions de vie et société, Mieux connaître la parentalité au Québec

Contexte et intérêt de l'enquête

C'est parce qu'« exercer sa parentalité, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir* » que les parents (les familles) sont les mieux placés pour en parler. **Les enquêtes des observatoires des familles sont un outil unique pour faire remonter la parole des familles.** *Source fiche action Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents : REAAP.

Les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents sont mis en place dans les 100 départements, sous des formes diverses, qui sont le reflet des relations entre les acteurs départementaux du soutien à la parentalité dans chaque département. Les relations parents/enfants sont le cœur des préoccupations de l'UNAF et des UDAF. **Pour cette raison, l'UDAF de l'Yonne doit être un interlocuteur de référence dans l'application des schémas départementaux.**

Intérêt pour l'UDAF de l'Yonne, en tant que représentant des familles

Concernant la parentalité, deux outils de gouvernance locale ont été mis en place :

- le CDSP (Comité départemental de soutien à la parentalité) qui a pour but d'organiser une coordination départementale unique des dispositifs de soutien à la parentalité dans l'objectif de rendre plus efficace leur pilotage et d'assurer une meilleure lisibilité des actions menées envers les parents. Dans la circulaire du 7 février 2012, les UDAF sont citées pour faire partie de cette commission.
- le schéma départemental des services aux familles : document stratégique qui a pour objectif de mettre en cohérence et de développer les actions menées par l'ensemble des acteurs du territoire dans les domaines de la petite enfance et de la parentalité. La circulaire de janvier 2015 qui généralise à l'ensemble des départements volontaire la démarche indique que les UDAF font partie des membres à minima du comité de pilotage du schéma, le guide d'élaboration publié par le ministère, la Direction Générale de la Cohésion Sociale et la Caisse Nationale des Allocations Familiales, quant à lui indique que les UDAF font partie des signataires à minima du schéma.

Ainsi, l'UDAF de l'Yonne, grâce aux enquêtes de l'observatoire des familles peut apporter des éléments concrets sur le besoin des familles et comparer les besoins

exprimés dans leurs départements avec le national dans les domaines que sont la coparentalité ; l'accompagnement de parents de jeunes enfants ; le soutien aux parents de préadolescents et d'adolescents ; la facilitation des relations entre les familles et l'école ; l'articulation vie familiale / vie professionnelle, les observatoires doivent constituer un outil important de la politique familiale. Les acteurs de terrain doivent s'adapter aux évolutions des questions éducatives que rencontrent les familles et les accompagner face aux changements de la fonction parentale.

À noter que le guide d'élaboration sur les schémas publiés en juin 2015 cite les observatoires des familles comme « source d'information » au même titre que la DREES, l'observatoire national de la petite enfance et l'INED.

Intérêt de l'UDAF de l'Yonne en tant que gestionnaire de service pour les familles

L'UDAF mène des actions de soutien à la parentalité (conférence, groupe de parole, atelier parents/enfants, ...) qui entre souvent dans le cadre des REAAP (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents). Il est essentiel pour garantir de la pertinence aux actions menées dans la cadre de la parentalité de prendre en compte les besoins exprimés par les parents. Cette nouvelle enquête de l'observatoire des familles apporte des éléments concrets pour orienter les actions à mener sur le département de l'Yonne.

Au-delà de ces éléments, la politique de la parentalité suscite un engouement tout particulier de la part des experts, élus, institutions publiques qui s'accordent pour encourager le développement d'une véritable politique publique en la matière. Les dépenses relèvent, selon les spécialistes, d'investissements sociaux étant donné les plus-values en termes de prévention mais elles relativement faibles comparées à d'autres politiques publics. Ainsi les militants familiaux, pourront se saisir des résultats pour encourager le développement d'action qui répondent aux besoins exprimés par les familles.

Quelle plus-value en interrogeant les familles avec des enfants de 6-12 ans ?

Le sujet de cette nouvelle enquête cible les 6-12 ans. C'est une tranche d'âge qui est beaucoup moins étudiée que les autres : la petite enfance fait l'objet d'une attention particulière comme l'adolescence, mais ce n'est pas le cas de cette phase de transition.

Simple exemple, pour les parents, il existe des lieux spécifiques de soutien sur la petite enfance : la PMI, les LAEP. C'est également le cas sur l'adolescence avec les maisons des ados. Mais rien n'est prévu pour les parents 6-12 ans.

En s'intéressant aux préoccupations et aux attentes des parents d'enfants de 6 à 12 ans, les objectifs sont d'une part d'observer les préoccupations des familles ayant des enfants de cet âge; d'apprécier la manière dont elles font face à certaines difficultés ; de cerner leur besoin de soutien éventuel; la manière dont elles s'informent. Enfin, quel(s) type(s) d'actions devraient être mises en place afin de répondre au mieux à leurs attentes. **Cette période de l'enfance est très particulière et très importante pour l'enfant mais aussi pour les parents qui doivent se tenir en position de « grand observateur » et d'accompagnateur dans cette évolution.**

Éléments d'évolution de l'enfant entre 6 et 12 ans* :

6 à 8 ans : Il est dans l'affection, la sécurité, la communication. Il s'identifie au parent du même sexe. Il prend conscience de son corps et de sa personne. Il devient curieux par rapport au sexe opposé. Il explore son milieu, se construit une expérience par essai-erreur. Il est dans une période d'instabilité et de variabilité des intérêts. Il est dans l'égoïsme en prenant conscience de l'autre. Il a un grand attrait pour les jeux d'identification, de classement, de cartes, extérieurs (jeux de poursuites...), jeux chantés, rondes, marionnettes. C'est aussi le début des jeux collectifs et de la notion de camp à attaquer et/ou défendre.

Environ 8 ans : C'est l'âge de la socialisation, jeux d'adresse, de lecture, déguisement, grande curiosité. Sur la période jusqu'à la puberté, les filles rêvent plus et les jeunes garçons s'identifient à des héros.

8 à 10 ans : Il est réaliste et a du bon sens. Il désire améliorer ses capacités, il est moins superficiel qu'avant et préfère converser avec ses pairs (de même sexe). A 9-10 ans il s'identifie au groupe de son âge et commence à se détacher de sa famille au bénéfice d'une plus grande socialisation, misogynie des garçons, bande de copains, introduction de règles plus complexes, apparition de compétition, donner la possibilité dans la mixité, besoin de justice, de s'exprimer par la réalisation (intérêt pour la finition), plus grande attention, les parents ne sont plus la seule référence (maître, entraîneur...), début des grands jeux avec des règles : oies, jeux sportifs scolaires... construction (cabanes...), activités manuelles, découverte de la nature, élargir le champ de la connaissance.

10 à 12 ans : L'enfant se trouve un idéal, manifeste un culte pour une personne (star...). La séparation des sexes devient une opposition dans certaines occasions, position de grand par rapport aux petits, besoin de compétition, maturation plus rapide chez les filles, grands jeux de plein air (relais...), petite balade, moins cadré qu'avant, beaucoup de curiosité, manuel plus élaboré, plus précis, plus soigné, plus fini. Curiosité en éveil, début d'un développement plus sensible par rapport au sens social. Il est conscient de sa personne. Il est plus concentré, plein d'ardeur et d'enthousiasme. Il est rempli d'émotions. Il interpelle plutôt que répondre, bref situation parfois difficile avec les parents. Il y a de l'exagération dans les récriminations, discussions, injures, cris, réponses et grossièretés spectaculaire qui marquent l'éveil de l'adolescence (ces changements rappellent ceux observés à 6 ans). " L'enfant aidera quand ça lui plaira, il ne veut pas qu'on crie après lui, il ne veut pas qu'on le dise à son père, il veut qu'on cesse de le critiquer ..."

La période entre 8 ans et la puberté correspond à l'âge d'or des habiletés motrices. Les enfants ont à ce moment-là une mémoire kinesthésique** importante. Un enfant qui fait du sport pendant cette période clef restera toute sa vie prêt à faire du sport. C'est pendant cette période qu'il convient de privilégier les disciplines qui demandent une gestuelle technique importante, un sens de l'équilibre, des trajectoires d'objet et/ou des objets à incorporer (activités de raquettes par exemple).

*Ouvrages de références : Le développement affectif et intellectuel de l'enfant – sous la direction de Bernard Golse. L'éveil psychomoteur du jeune enfant –Lyonel Rossant.

*Auteurs de références : Freud S., Freud A., Spitz R., Klein M., Winnicott DW., Mahler MS., Bion WR., Tustin F., Meltzer D., Bowlby J., Lacan JM., Piaget J., Gibello B., Montessori M., Clapare

** Perception consciente de la position et des mouvements des différentes parties du corps.

Méthodologie d'enquête

La Caisse Nationale des Allocations Familiales est partenaire du réseau nationale des observatoires des familles. Pour l'ensemble des UDAF, les fichiers allocataires sont utilisés pour la constitution des échantillons.

L'enquête repose sur un échantillon de 3000 adresses sélectionnées aléatoirement sur le département de l'Yonne, parmi les ménages allocataires de la CAF ayant au moins un enfant à charge âgé de 6 à 12 ans.

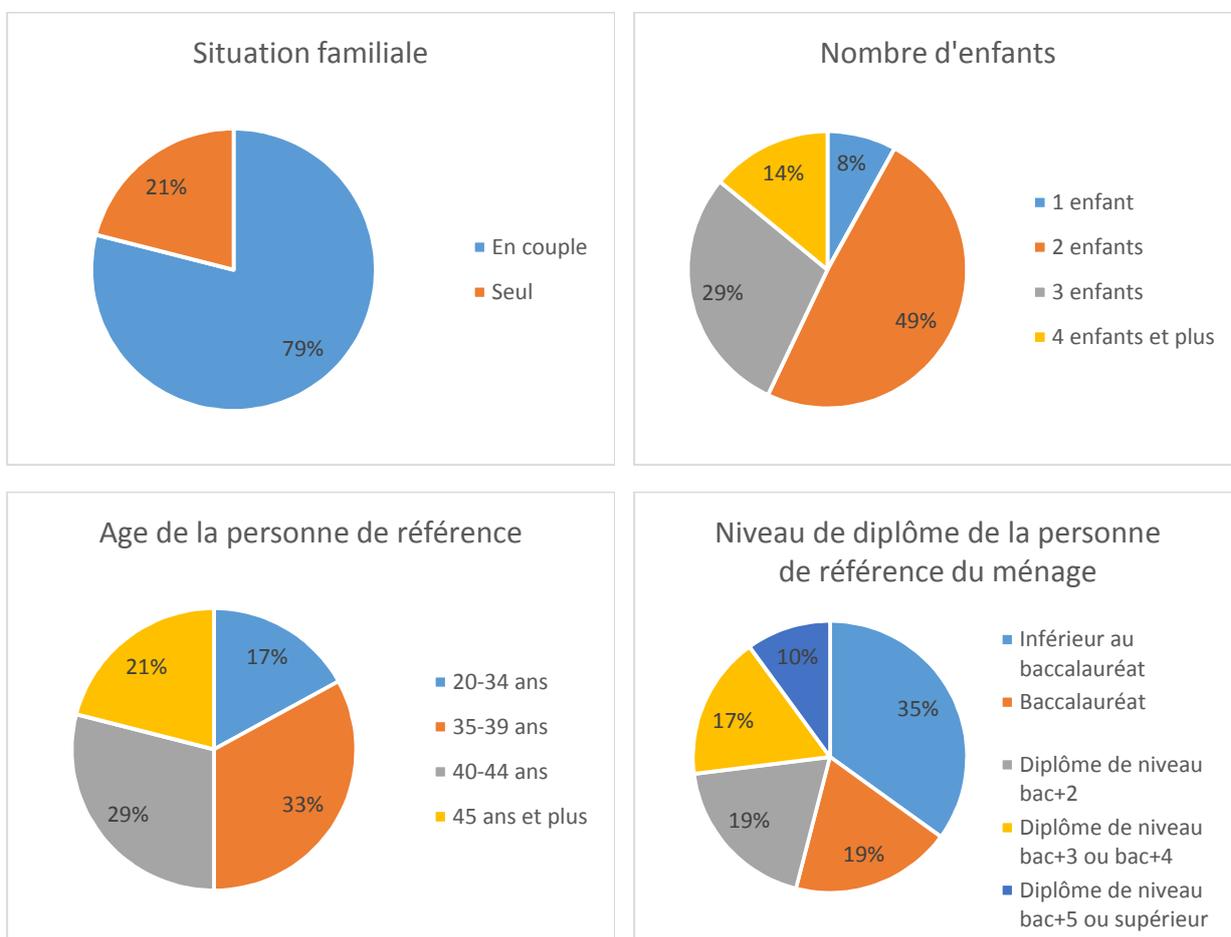
Le questionnaire a été envoyé aux familles en avril 2016, par voie postale.

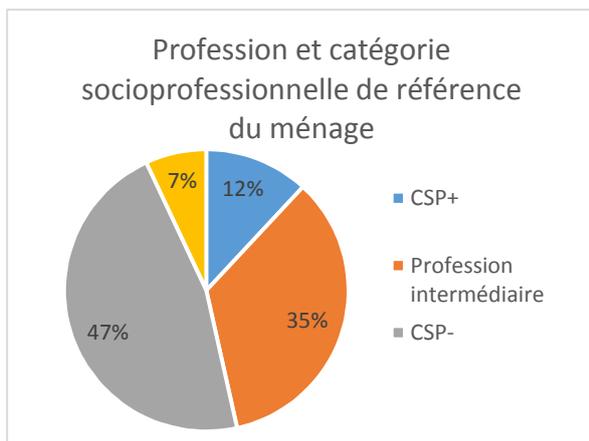
Au total, 379 familles ont répondu au questionnaire.

Profil des répondants

79% des familles répondantes sont des couples et les deux conjoints travaillent dans 78% des cas.

Les familles répondantes sont plutôt jeunes. La personne de référence du ménage est dans 62% des cas âgée entre 35 et 44 ans et 35% ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat.





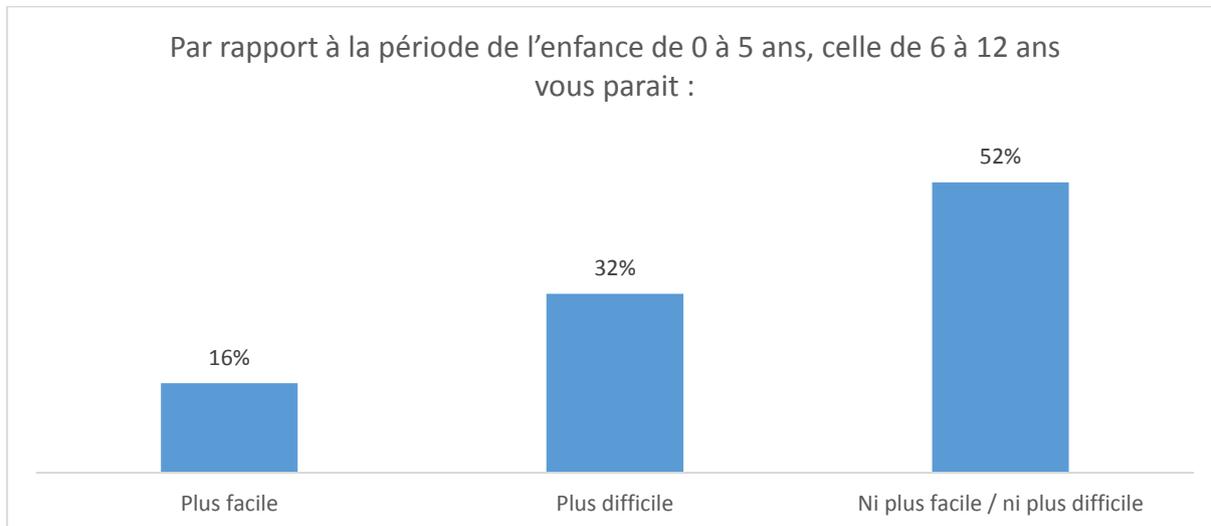
- **CSP +** (regroupement des 4 csp : « Agriculteur » + « Artisan, commerçant, chef d'entreprise » + « Profession libérale » + « Cadre, ingénieur, professeur »)
- **Profession intermédiaire**
- **CSP –** (regroupement des 2 csp : « Employé » + « Ouvrier »)
- **Retraité**
- **Sans activité professionnelle**

NOTE - Lecture des tableaux CSP de la personne de référence du ménage :

Le vécu des familles avec un enfant de 6 à 12 ans

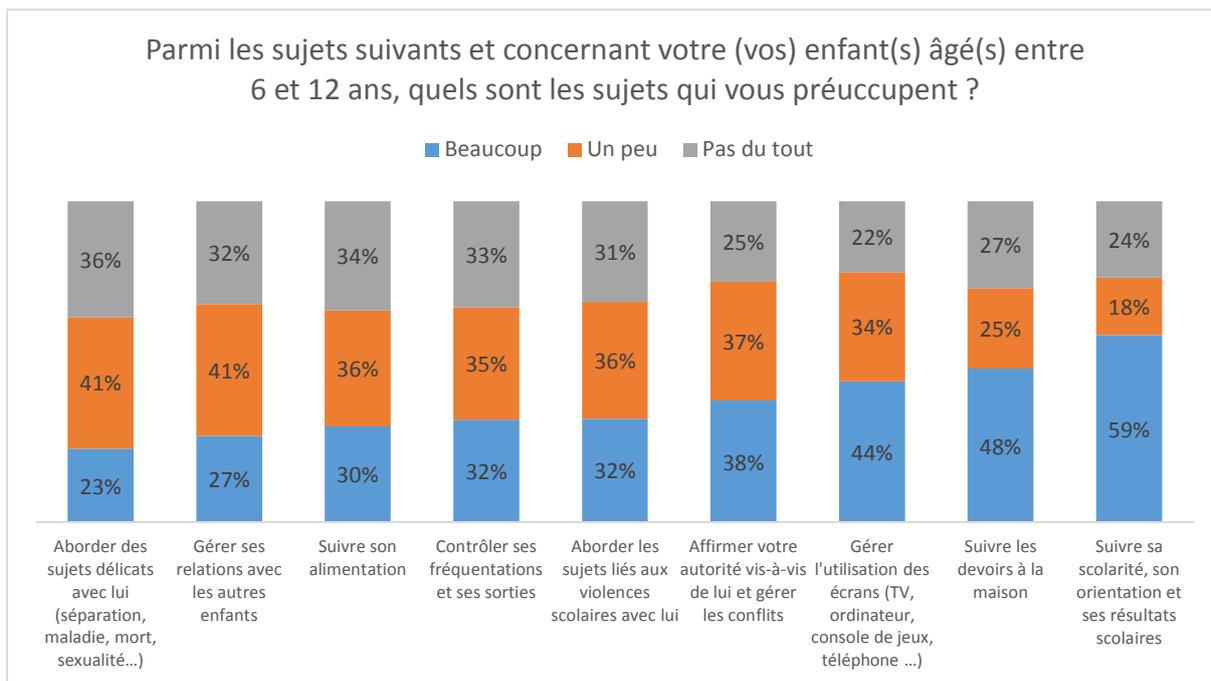
Les points développés ci-après constituent les éléments prépondérants qui caractérisent la période de l'enfance de 6 à 12 ans.

Au sujet de l'état d'esprit des répondants, pour 32% des familles interrogées la période de l'enfance de 6 à 12 ans est plus difficile à gérer que la période 0 à 5 ans ; 16% la trouve plus facile et 52% ni plus facile ni plus difficile.

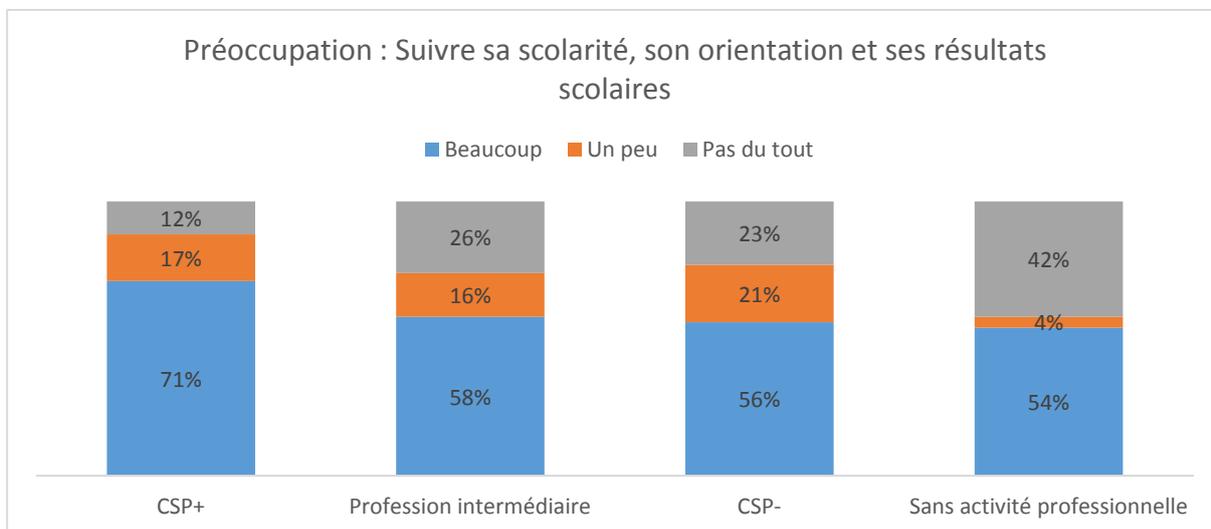


Les sujets de préoccupations

Les familles interrogées ont toutes des préoccupations concernant leur(s) enfant(s) âgé(s) entre 6 et 12 ans.



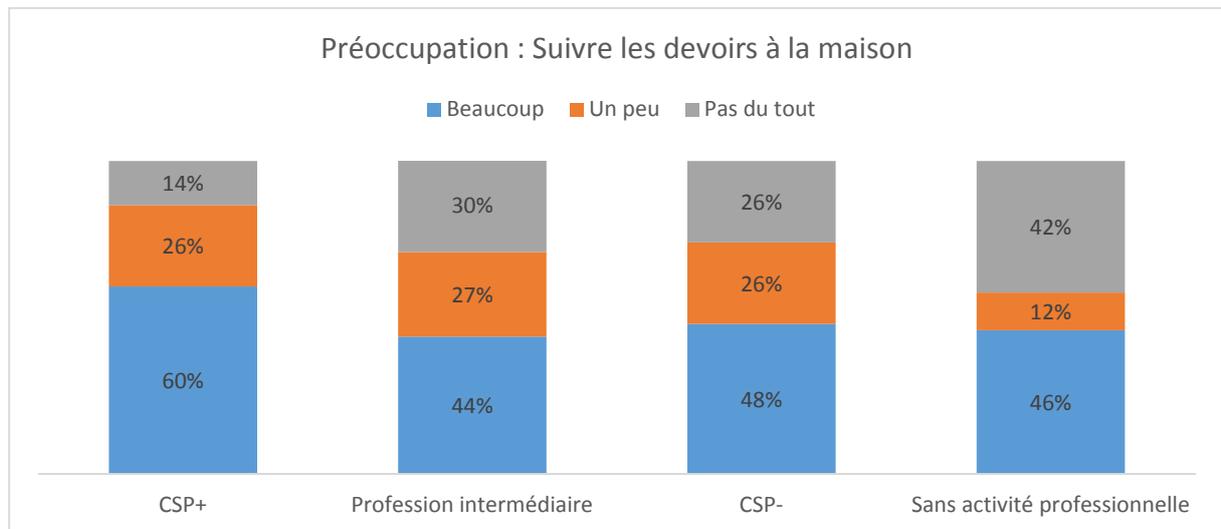
Plusieurs domaines sont sources de tracas ou de questionnement pour les parents. La scolarité de leurs enfants et particulièrement son suivi est la première préoccupation des parents. Pour 59% des parents, suivre la scolarité, l'orientation et les résultats scolaires de leurs enfants est une chose qui les préoccupe beaucoup tout comme le suivi des devoirs à la maison (48%).



Le suivi de la scolarité, de l'orientation et des résultats scolaires est une préoccupation qui apparaît davantage dans les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées (71% pour les ménages CSP+ contre 56% pour les CSP-).

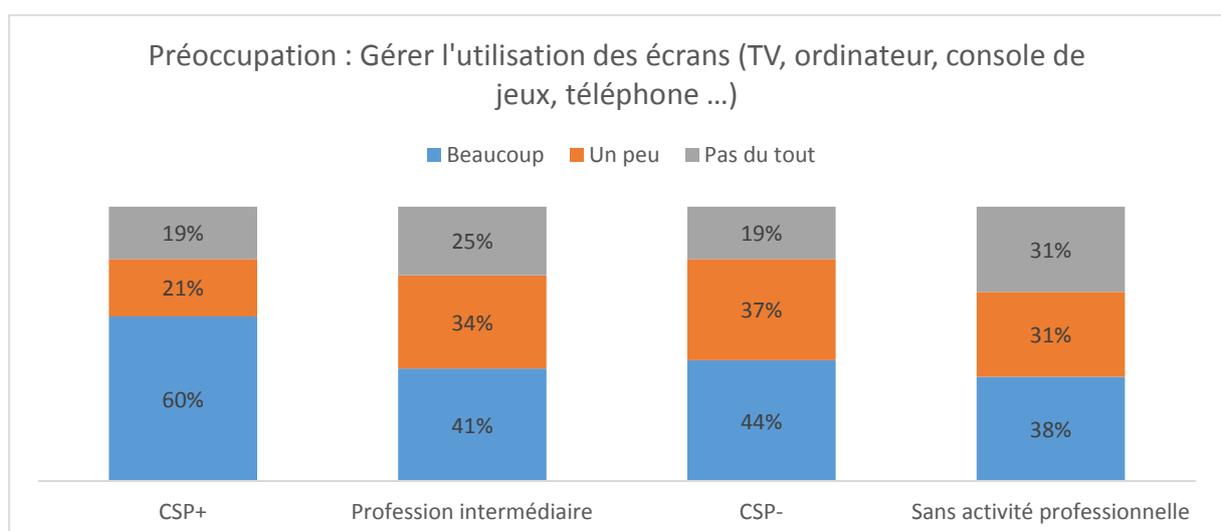
Le suivi de la scolarité, de l'orientation et des résultats scolaires est aussi une préoccupation plus grande pour les parents de familles d'un enfant et de 4 enfants et plus (respectivement 45% et 41% beaucoup) que pour les parents de familles de 2

enfants voire même de 3 enfants (respectivement un sujet qui les préoccupe beaucoup pour 28% et 31% d'entre eux).



Concernant le suivi des devoirs à la maison, on retrouve également une disparité concernant cette préoccupation. Cela apparaît davantage dans les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées (60% pour les ménages CSP+ contre 44% pour les professions intermédiaires et 48 % pour les CSP-).

Le facteur temps est un élément important dans la difficulté des parents à suivre les devoirs à la maison. Le quotidien parfois lourd et intense de la vie de famille (trajets professionnels, rendez-vous nombreux, accompagnement aux loisirs et aux activités, tâches domestiques nombreuses, repas...) conduit beaucoup de parents à exprimer des difficultés à suivre les devoirs à la maison de leur enfant de manière quotidienne.

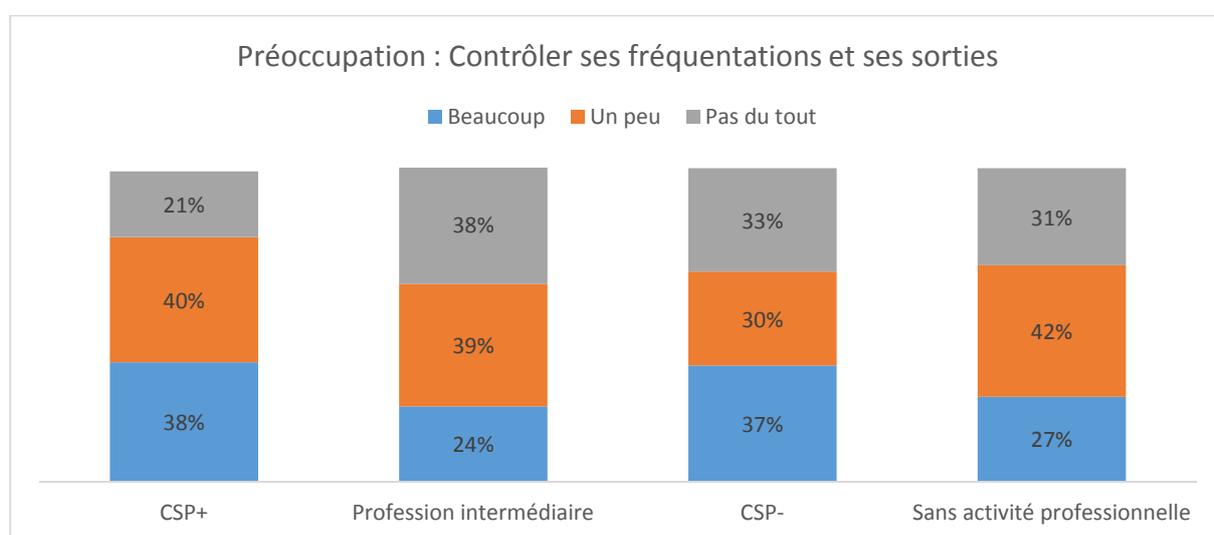


La gestion des multimédias (TV, ordinateur, console de jeux, téléphone...) et de leur utilisation est également un sujet difficile pour les parents ; 44% estiment que c'est

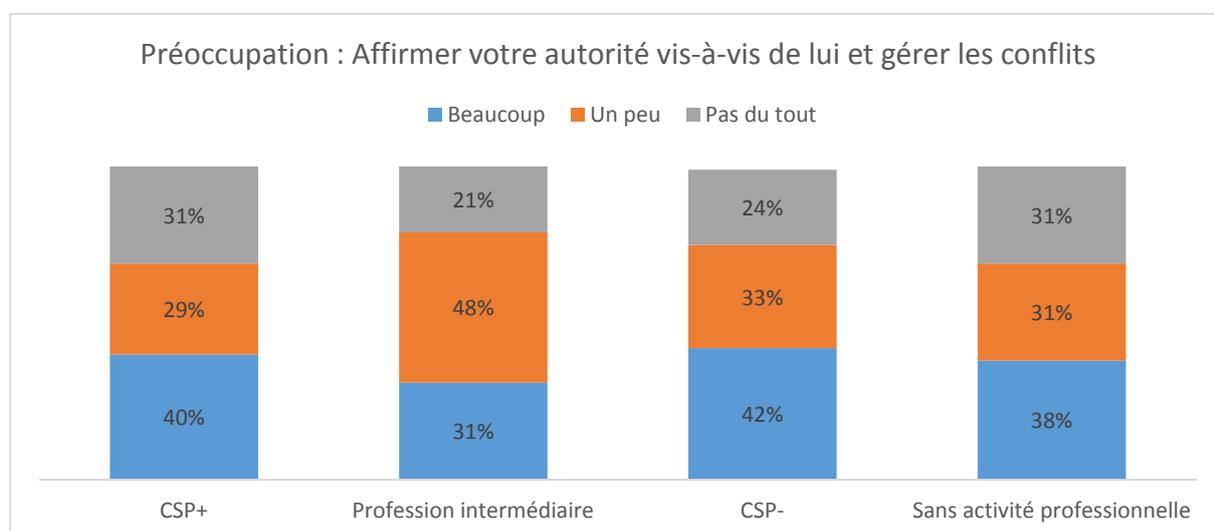
un sujet qui les préoccupent beaucoup. Pour beaucoup de parents il est difficile d'instaurer des règles ou des limites à leurs enfants quant à l'accès des multimédias.

Cette préoccupation de la gestion des écrans apparait plus fortement dans la catégorie CSP+ (60%) que dans la catégorie profession intermédiaire (41%) et pour les CSP- (44%).

La gestion des multimédias (TV, ordinateur, console de jeux, téléphone...) et de leur utilisation est également une préoccupation plus grande pour les parents de familles de 4 enfants et plus (53% beaucoup) que pour les parents d'autres familles (39% des parents de familles de deux enfants par exemple).

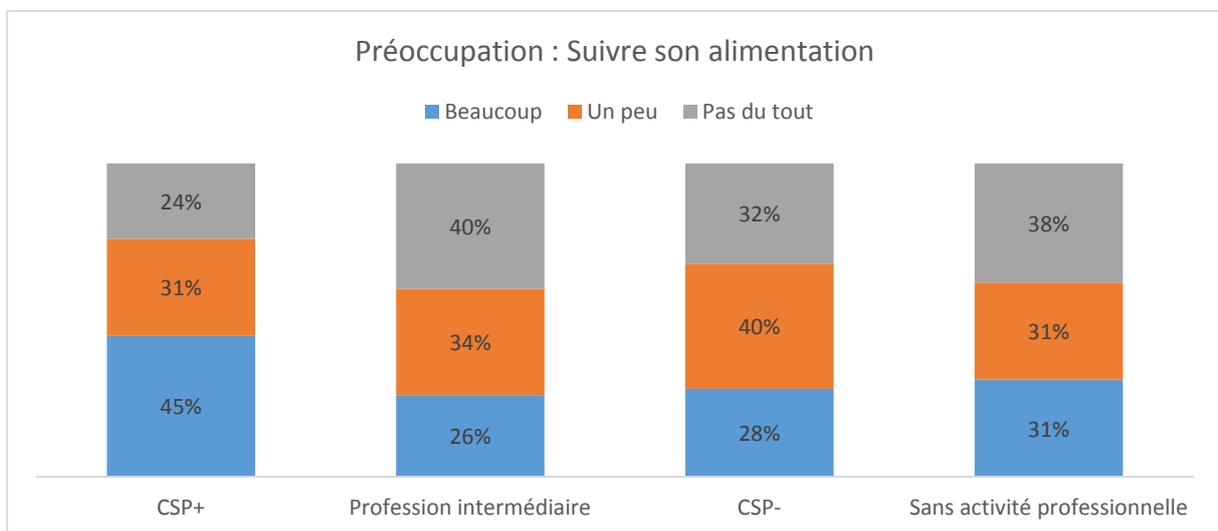


Pour le contrôle des fréquentations et des sorties, la préoccupation apparait moins fortement dans la catégorie socioprofessionnelle profession intermédiaire (24%) que pour les ménages CSP+ (38%) et CSP- (37%).



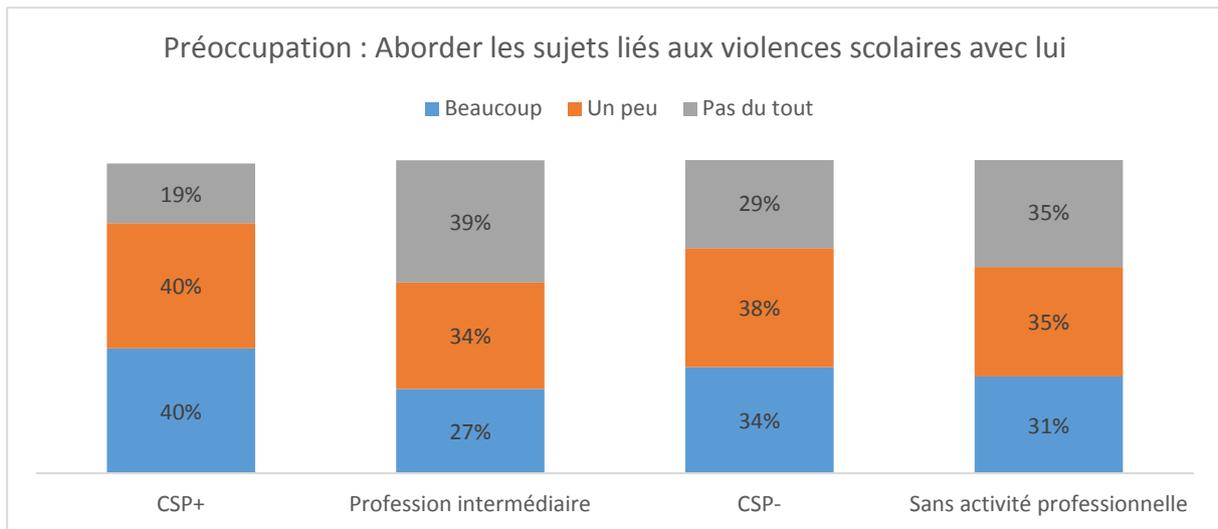
La notion d'autorité est également une grande préoccupation pour les parents (38%) et il est certainement à mettre en lien avec la gestion des écrans, le contrôle des fréquentations et des sorties et de l'alimentation. Pour les parents, la volonté de fixer des règles poussent souvent les enfants à tester la limite de celle-ci et provoquer l'autorité des parents.

Comme pour les préoccupations précédentes, on observe une disparité entre les catégories socioprofessionnelles des ménages concernant l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits. Cela apparait dans l'ensemble catégories socioprofessionnelles mais un peu moins fortement pour les professions intermédiaires (31%).



On observe une forte disparité entre les catégories socioprofessionnelles des ménages concernant le suivi de l'alimentation des enfants. Cette différence est notamment marquée entre la catégorie CSP+ et les autres catégories de ménages.

En effet, cette préoccupation de l'alimentation des enfants apparait plus fortement dans la catégorie CSP+ (45% beaucoup ; 31% un peu) que dans la catégorie profession intermédiaire par exemple (26% beaucoup ; 34% un peu).



Comme pour l'alimentation, aborder les sujets liés aux violences scolaires avec son enfant est une préoccupation qui apparaît plus fortement dans les ménages de catégorie CSP+ (40% beaucoup ; 40% un peu) que de catégorie profession intermédiaire par exemple (27% beaucoup ; 34% un peu) ou encore pour les ménages de catégorie CSP-.

Comme mentionnée plus haut dans la partie « objectifs de l'enquête », la période de 6 à 12 ans est définie comme étant une période de latence chez l'enfant.

Or, nous avons également vu que cette période est primordiale pour l'enfant car riche en développement intellectuel, affectif et social chez l'enfant.

Pourtant, moins ciblée par les politiques familiales que la période de la petite enfance, de 0 à 5 ans ou encore les 12-16 ans, la période 6-12 ans est source, pour les parents, des mêmes préoccupations liées à la préadolescence ou l'adolescence.

Le besoin de soutien exprimé par les parents

Bien que le suivi de la scolarité, de l'orientation et des résultats scolaires de leurs enfants est la chose qui préoccupe beaucoup le plus de parents, c'est le besoin de soutien sur la manière d'aborder des sujets délicats avec l'enfant (séparation, maladie, mort, sexualité...) qui est mis en avant de manière prioritaire par les parents (18%).

Sujets classés par ordre d'importance pour les 3 thèmes sur lesquels les parents auraient le plus besoin de soutien (lecture du tableau en ligne)

	Aborder des sujets délicats avec lui (séparation, maladie, mort, sexualité...)	Gérer ses relations avec les autres enfants	Contrôler ses fréquentations et ses sorties	Gérer l'utilisation des écrans (TV, ordinateur, console de jeux, téléphone ...)	Suivre sa scolarité, son orientation et ses résultats scolaires	Suivre les devoirs à la maison	Aborder les sujets liés aux violences scolaires avec lui	Affirmer votre autorité vis-à-vis de lui et gérer les conflits	Suivre son alimentation
Classé en 1 ^{er} choix	18%	8%	5%	17%	14%	6%	11%	16%	5%
Classé en 2 nd choix	13%	12%	8%	14%	15%	10%	12%	10%	6%
Classé en 3 ^{ème} choix	11%	11%	12%	12%	10%	7%	11%	17%	9%

Pour faire suite aux sujets de préoccupations mis en avant par les familles, il leur a été demandé de classer, par ordre d'importance, les trois thèmes sur lesquels les parents auraient le plus besoin de soutien. Le thème le plus cité en premier besoin de soutien est la manière d'aborder des sujets délicats avec l'enfant (18% des parents l'ont cité en premier choix de besoin de soutien). La gestion des écrans et l'affirmation de l'autorité ont également été fortement citées en premier choix (respectivement 17% et 16%).

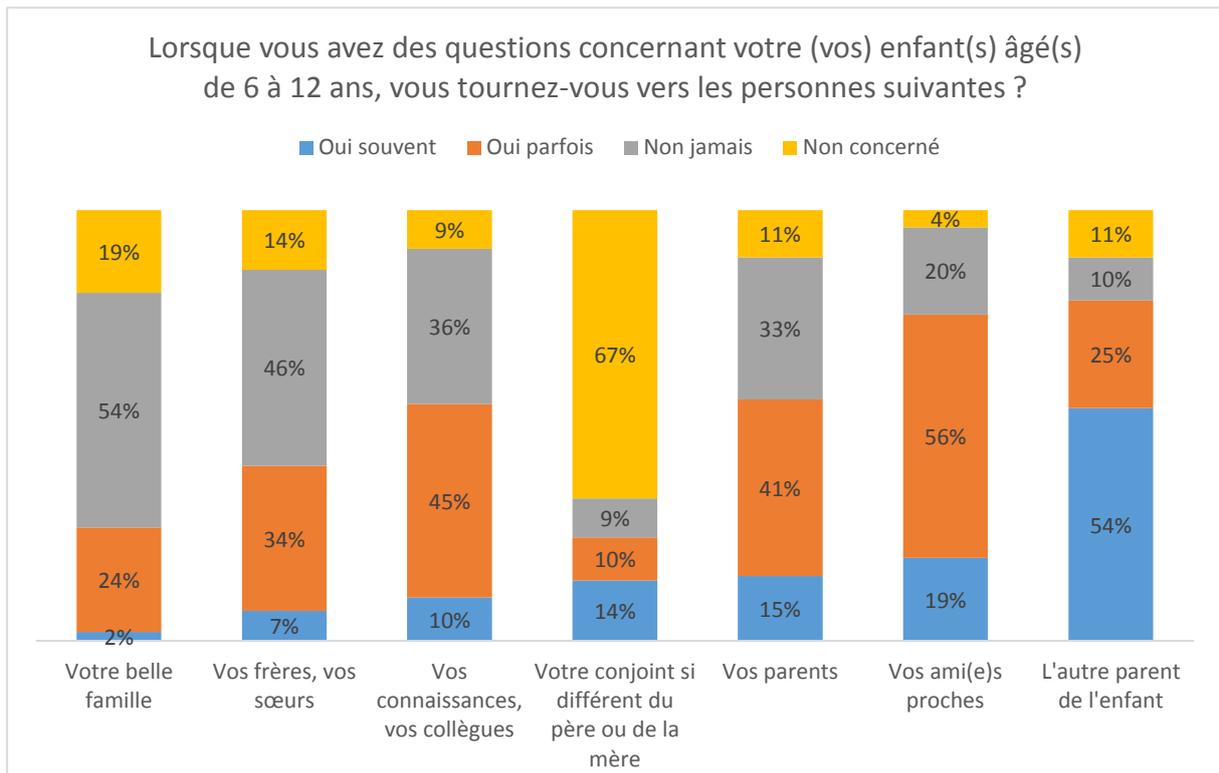
La multiplication des réseaux sources de conseils et d'informations

Face aux questionnements dont ils font face à leur enfant, certains pères et mères peuvent se sentir désemparés ou peu soutenus quant à leur rôle de parents, à l'éducation de leur enfant. Ils ont besoin de pistes, de conseils pour comprendre l'enfant et ses comportements, pour poser les choses avec lui, pour éviter les crises et les conflits, ... et ainsi apaiser le quotidien.

A la recherche de conseils ou tout simplement pour se rassurer, les parents sont donc amenés à combiner plusieurs personnes ressources. Ils trouvent conseil auprès de leur famille, proches, s'appuient sur leurs réseaux sociaux, des sites internet, des forums...

La source d'appui

Même si d'une manière générale les parents semblent compter sur la solidarité familiale, il semble en être tout autre lorsqu'ils ont des questions concernant leur enfant.

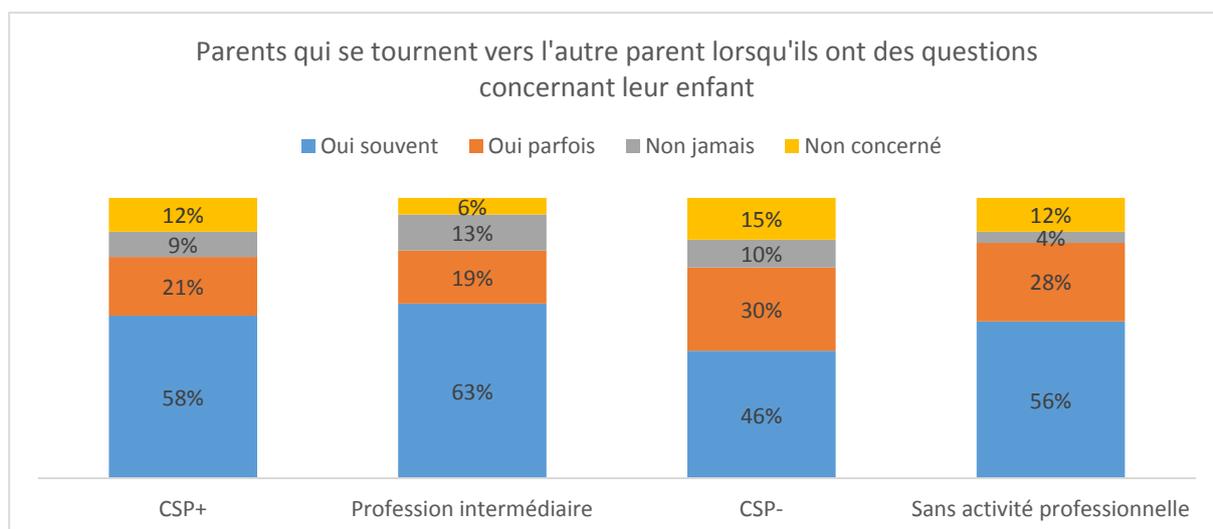


Bien qu'il soit évident que les parents communiquent en leur sein et se questionnent mutuellement ; 54% se tournent souvent vers l'autre parent de l'enfant (25% parfois), 10% ne se tournent jamais vers l'autre parent lorsqu'ils ont des questions concernant leur enfant.

56% se tournent vers leurs propres parents (seulement 15% le font souvent et 41% parfois).

Les frères et sœurs et la belle famille sont les personnes vers qui les parents se tournent le moins ; 7% se tournent souvent vers leur frère ou leur sœur quand ils ont des questions concernant leur enfant (et 34% le font parfois).

Les parents hésitent souvent à aborder certains sujets avec leur famille au risque que cela soit mal interprété et perçu comme des lacunes. La volonté de ne pas être jugé par sa famille la plus proche est une des raisons de vouloir en parler avec une personne extérieure au cercle familiale.

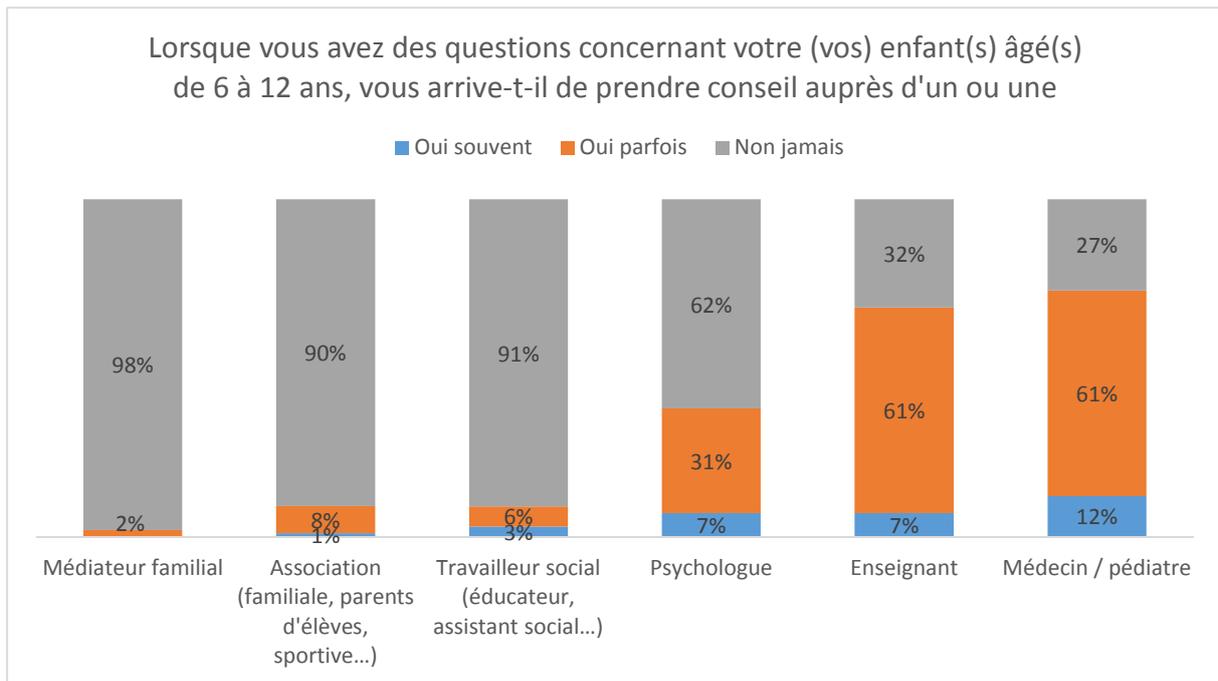


On observe cependant que les parents des familles de catégorie profession intermédiaire et catégorie CSP+ se tournent plus souvent vers leur conjoint lorsqu'ils ont des questions sur leur enfant. En effet, 63% des parents de profession intermédiaire et 58% des parents CSP+ se tournent souvent vers leur conjoint contre 46% pour les CSP-.

Les amis avant la famille : Outre l'autre parent de l'enfant, l'autre principale source de conseil est les amis proches ; 75% se tournent vers leurs amis proches à la différence que seulement 19% le font souvent et 56% parfois. 82% parents de profession intermédiaire se tournent davantage vers leurs amis proches (19% souvent ; 63% parfois) contre 73 % pour les CSP+ (20% souvent ; 53% parfois)

Egalement, 82% des parents de profession intermédiaire se tournent vers leurs connaissances et/ou collègues lorsqu'ils ont des questions concernant leur enfant contre 41% seulement pour les CSP+.

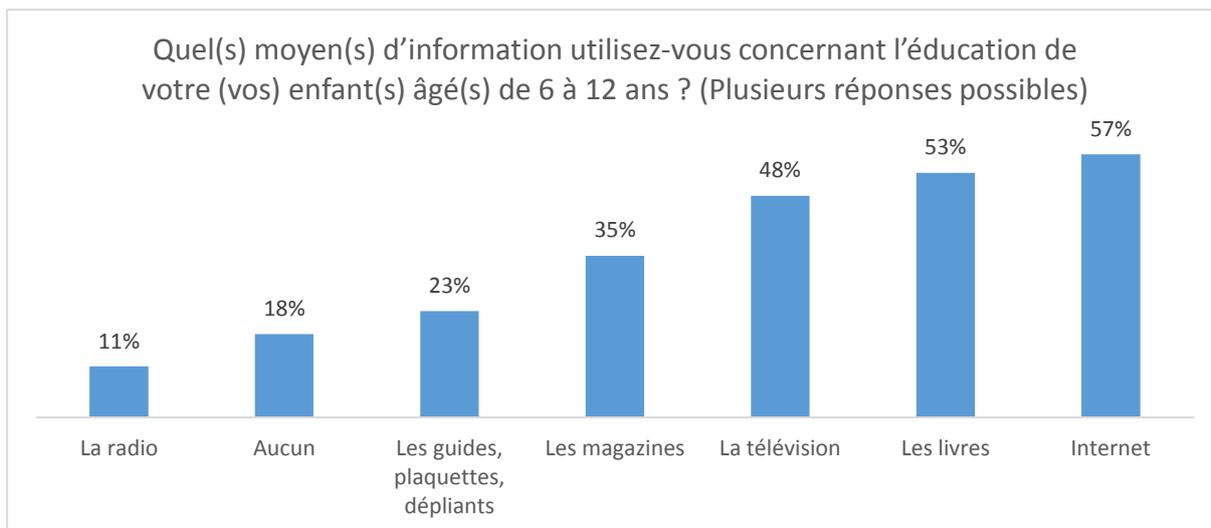
La source de conseil en cas de difficultés



Quand ils rencontrent des difficultés avec leur enfant âgé de 6 à 12 ans, les parents trouvent principalement conseil auprès du médecin ou d'un enseignant ; 73% se tournent vers leur médecin (12% souvent et 61% parfois) et 68% se tournent vers un enseignant (7% souvent et 61% parfois). Le psychologue, l'éducateur et les associations sont très peu voire pas du tout sollicités.

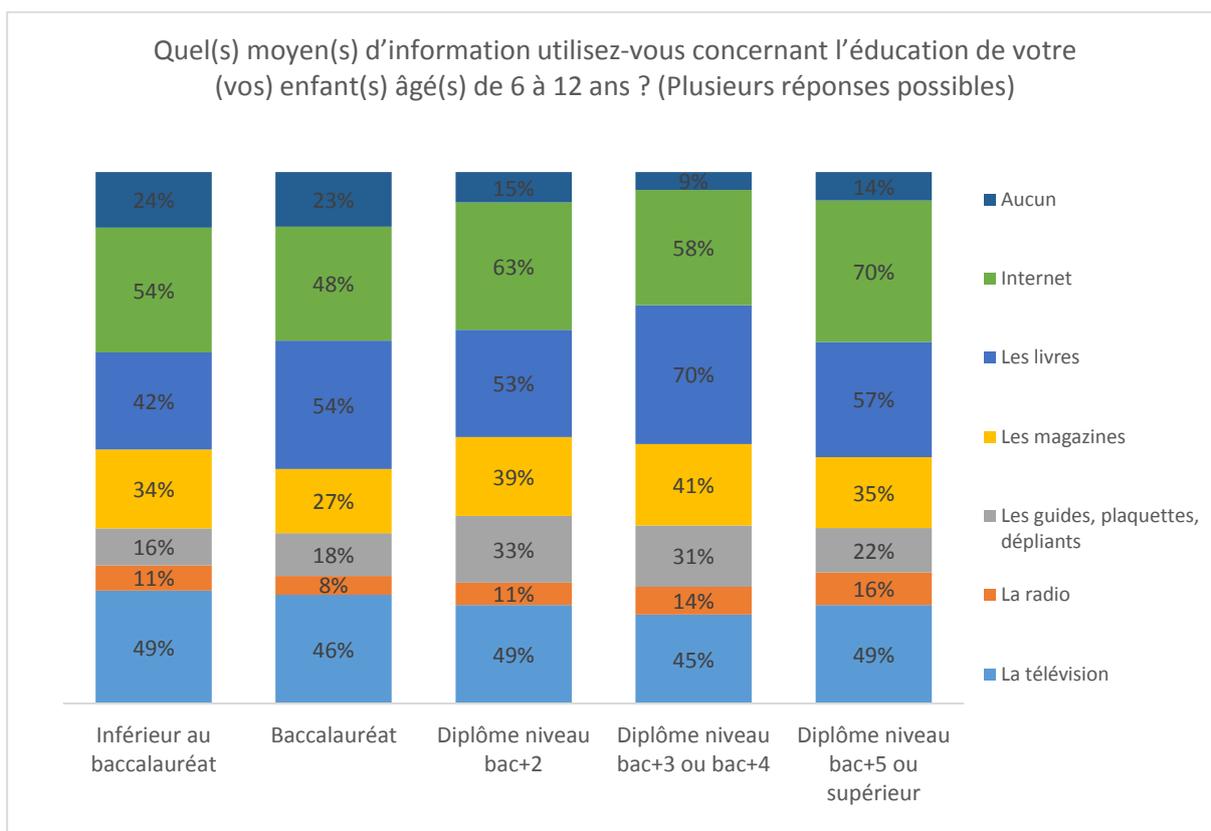
Les médecins et pédiatres sont davantage sollicités par les parents ayant des difficultés à aborder les sujets délicats avec leur enfant (séparation, mort, maladie, sexualité...) et au sujet de l'alimentation.

La recherche d'informations



La source d'information privilégiée par les parents est internet (57%). Les livres et la télévision arrivent en deuxième et troisième position (respectivement 53% et 48%).

Des petites différences en fonction du niveau de diplôme :



Comme avec les catégories socioprofessionnelles, nous constatons une corrélation entre le niveau de diplôme des parents et le(s) moyen(s) d'information utilisé(s) concernant l'éducation de leurs enfants.

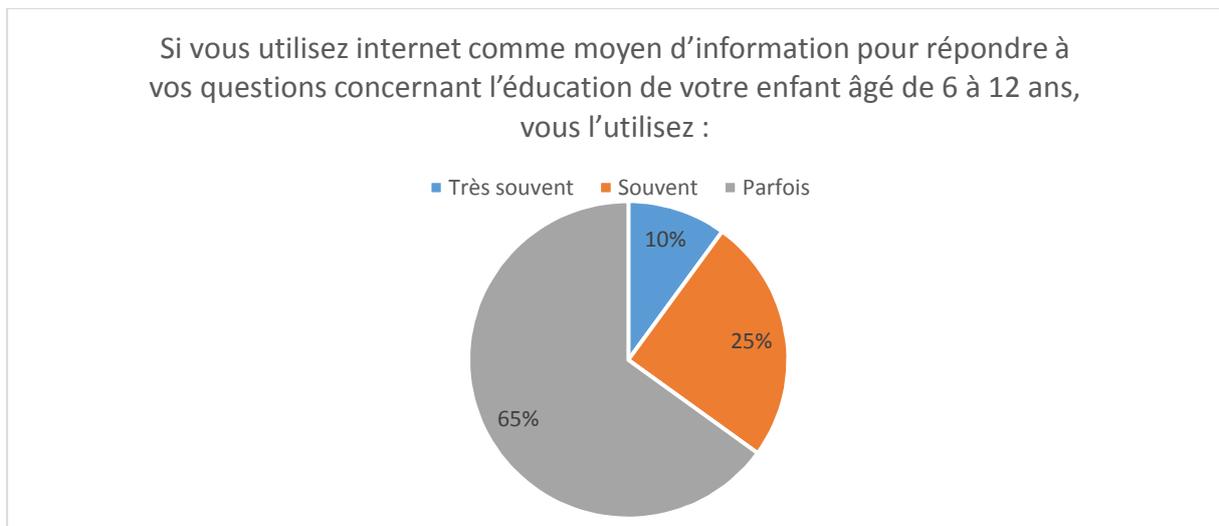
Les diplômés de niveau bac+5 ou supérieur sont ceux qui utilisent le plus internet comme moyen d'information concernant l'éducation de leurs enfants (70% contre 48% pour ceux ayant un niveau bac par exemple).

Concernant les livres, 70% des parents ayant un diplôme de niveau bac+3 ou bac+4 utilisent les livres comme moyen d'information contre seulement 42% des parents ayant un niveau inférieur au bac par exemple.

Pour ce qui est des magazines, 41% des parents ayant un diplôme de niveau bac+3 ou bac+4 les utilisent comme moyen d'information contre seulement 27% des parents ayant un niveau bac par exemple.

Internet : source d'information privilégiée par les parents

Pour les familles, internet semble être une source incontournable dans la recherche d'information. Concernant son utilisation internet, et bien qu'il soit le mode d'information privilégié, les parents ne semblent pas en faire une utilisation intensive. En effet, seulement 10% disent l'utiliser très souvent, 25% souvent, et la grosse majorité (65%) disent l'utiliser « parfois ».

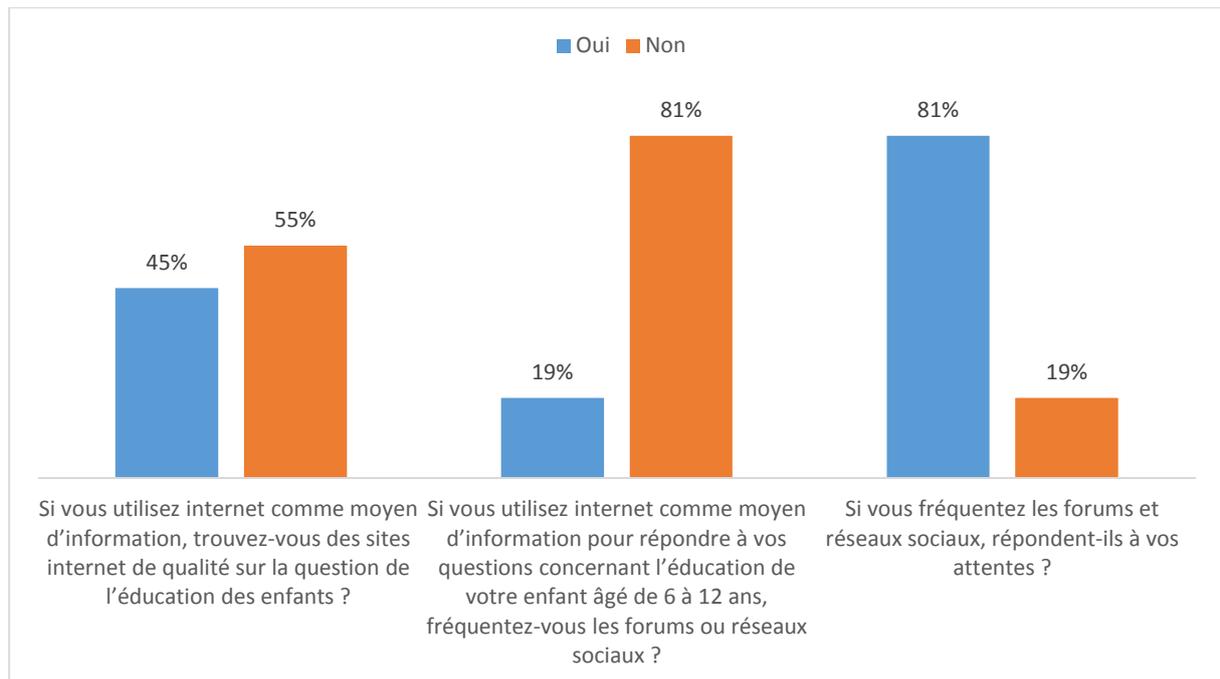


Bien qu'internet parait quasi incontournable dans la recherche d'informations, seulement 25% des familles affirment souvent y recourir.

39% des ménages de catégorie profession intermédiaire et 37% des CSP- utilisent souvent ou très souvent internet comme moyen d'information pour répondre à leur question concernant l'éducation de leur enfant contre 21% seulement pour les CSP+.

41% des parents ayant un niveau de diplôme bac+3 ou bac+4 utilisent souvent ou très souvent internet comme moyen d'information pour répondre à leur question concernant l'éducation de leur enfant contre 31% des parents ayant un niveau bac+5 ou supérieur par exemple.

L'insatisfaction des familles sur la qualité des sites internet



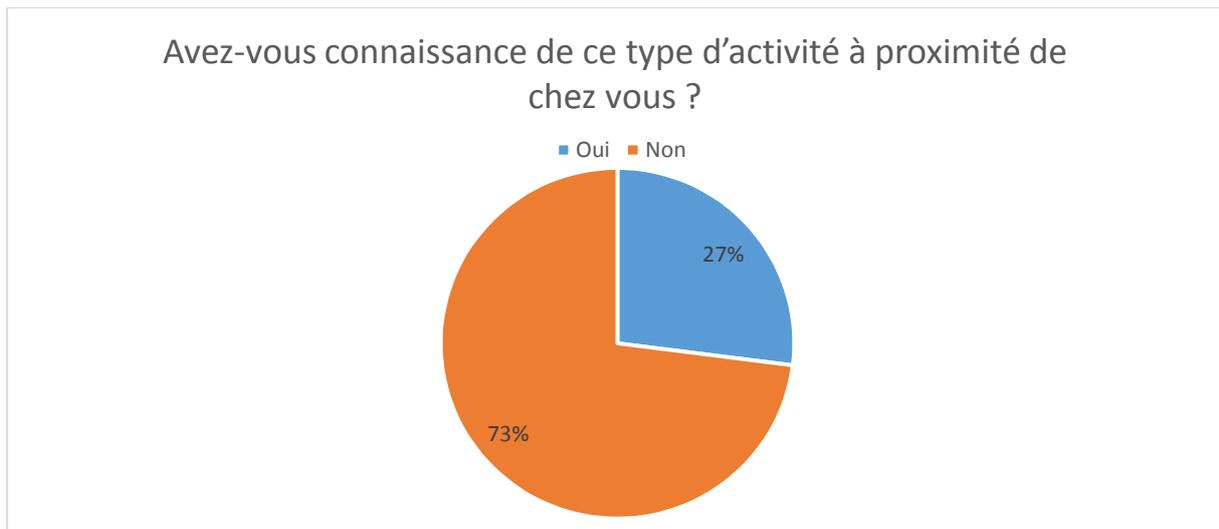
Notons que parmi les 57% de familles qui affirment utiliser internet comme moyen d'information concernant l'éducation de leur(s) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans, 45% (moins de 1 sur 2) affirment trouver des sites internet de qualité sur la question de l'éducation des enfants.

Concernant la qualité des sites internet d'informations à la parentalité, 52% des ménages de catégorie profession intermédiaire, 44% des CSP- et 43% des CSP+ affirment trouver des sites internet de qualité.

Seulement 19% de ceux qui affirment utiliser internet comme moyen d'information concernant l'éducation de leur(s) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans fréquentent des forums de discussions ou des réseaux sociaux à cet effet.

Ces forums de discussions répondent aux attentes de 81% des parents s'y rendent.

Connaissances des activités de proximité sur la parentalité

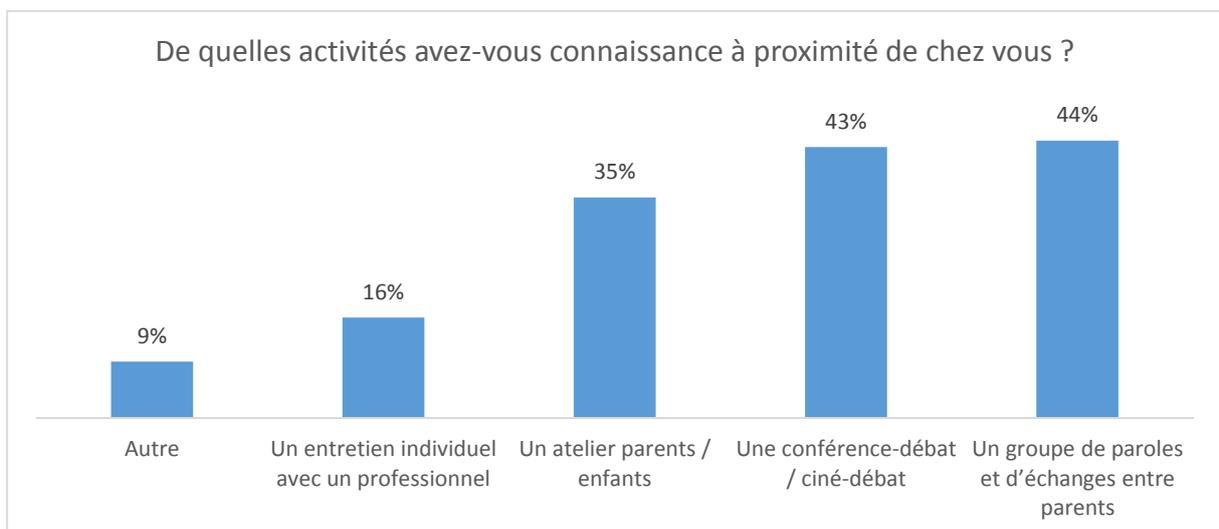


Peu de parents ont connaissance des activités en lien avec la parentalité se tenant à proximité de leur domicile.

Compte tenu des préoccupations et du besoin de soutien affiché par les parents, 73% des répondants méconnaissent l'offre des activités organisées pour les parents afin d'échanger, de les informer sur l'éducation des enfants (6-12 ans), et qui se déroulent dans les écoles, les associations, les mairies, les centres d'animation...

Assurément, il semble y avoir un manque de visibilité, et/ou de lisibilité, et/ou d'accessibilité à ce type d'activités.

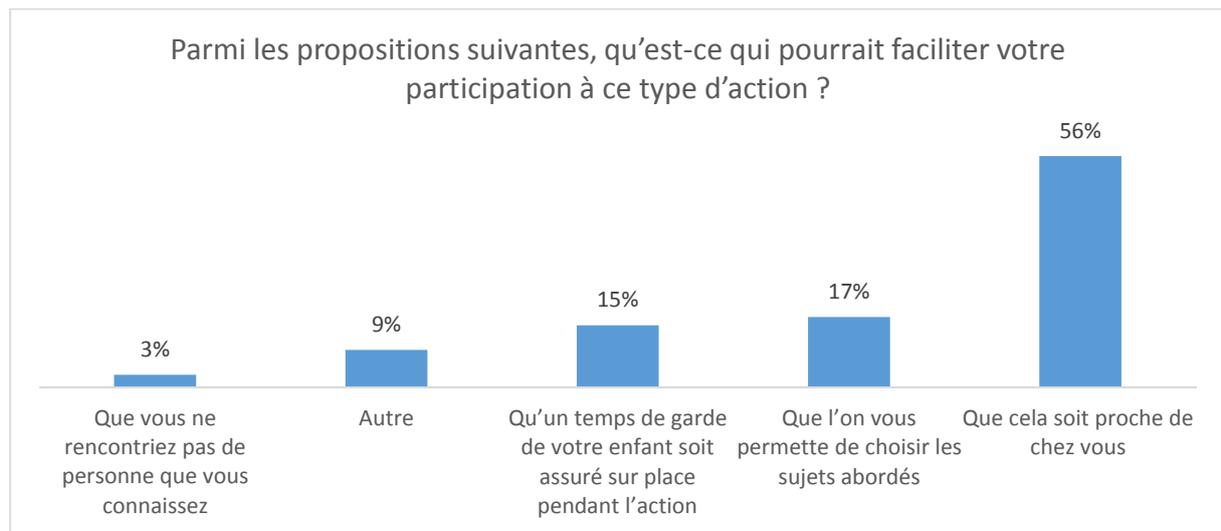
La situation familiale, l'âge de la personne de référence, l'âge et le nombre d'enfants la catégorie socioprofessionnelle ou encore le niveau de diplôme des parents ne sont pas corrélées à la connaissance de l'offre de proximité dans le domaine de la parentalité.



Notons que parmi les 27% de familles qui ont connaissance des activités de proximité sur la parentalité, 35% connaissent les ateliers parents/enfants, 44% les groupe de paroles et d'échanges entre parents, 4% les conférences-débats.

Il semble que les familles ayant connaissance des activités de proximité sur la parentalité ciblent parfaitement les types d'activités proposées.

Les éléments incitatifs à la participation aux activités sur la parentalité



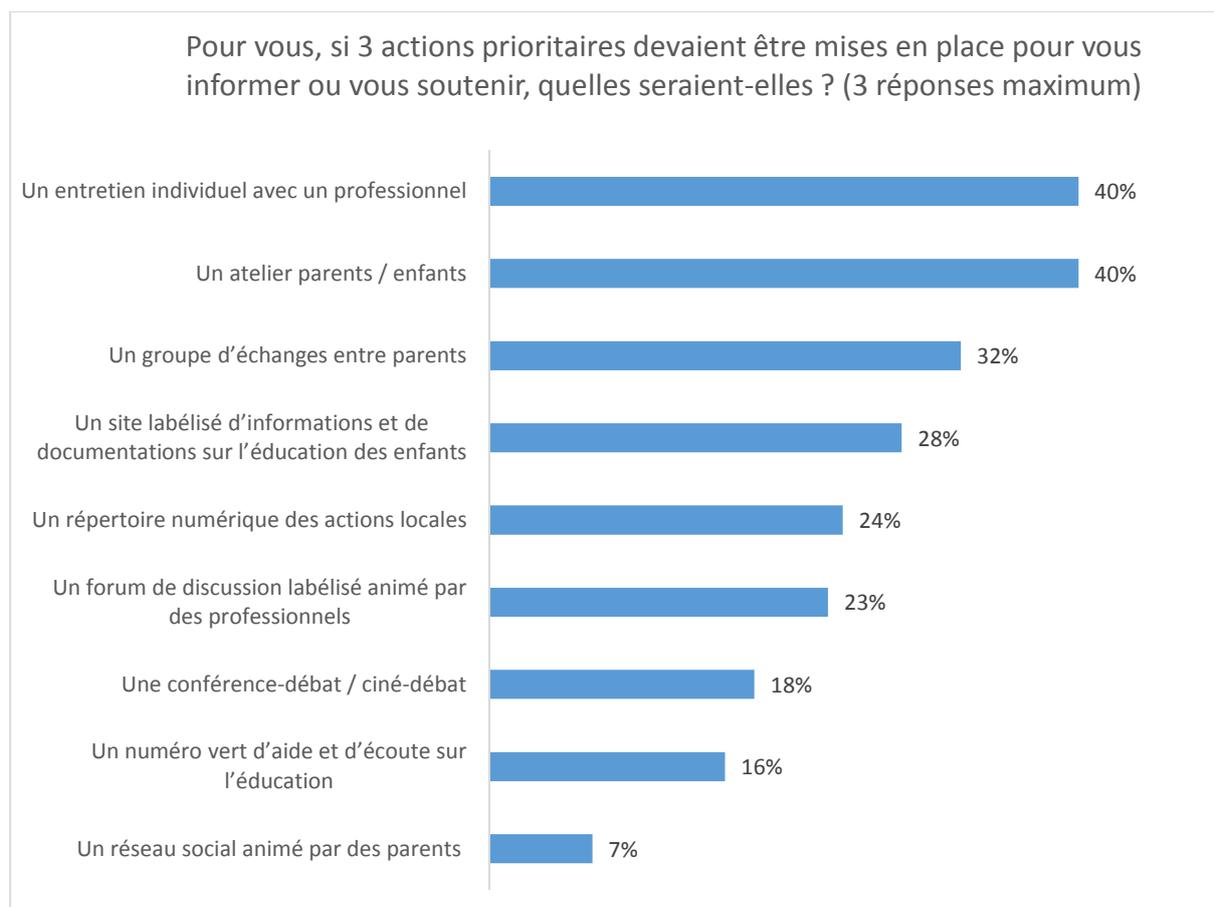
Pour 56% des familles, la proximité serait le premier élément incitatif pour la participation aux activités de proximité sur la parentalité. Pour 17%, choisir le sujet abordé serait l'élément le plus incitatif.

Pour 15% des familles, assurer un temps de garde de leur enfant pendant l'atelier, la conférence ou le groupe de parole serait l'élément qui les motiverait à participer.

L'anonymat serait important pour certaines familles : 3% ne souhaitent pas croiser ou rencontrer de personne qu'elles connaissent lors de ces activités.

La participation des familles aux activités sur la parentalité est toujours difficile à évaluer et à résoudre. Les contraintes de temps, d'horaires, de garde, des thèmes abordés, de proximité, du lieu où cela se déroule, de visibilité et/ou de lisibilité de l'information ou simplement de réelle besoin ou de motivation des familles, l'équation est toujours très difficile à résoudre. Ici, la proximité serait un élément facilitateur pour plus d'une famille sur deux. Or, il s'avère que les activités se déroulent quasi-toujours dans des structures situées au sein d'une zone à forte densité de population. Pourtant, même quand c'est le cas, attirer les familles restent une gageure pour ceux qui mettent en œuvre ces actions.

Les actions souhaitées prioritairement par les parents



Concernant les actions prioritaires qui devraient être mises en place pour informer ou soutenir les parents, 2 actions prioritaires se détachent : L'entretien individuel serait l'action prioritaire pour 40% des parents et l'atelier parent/enfant pour 40%. Suivent le groupe de paroles et d'échanges entre parents (32%) et le site labélisé d'informations et de documentations sur l'éducation des enfants (28%).

Un répertoire téléphonique sur internet qui répertorie les actions proposées localement, tout comme un numéro vert téléphonique d'aide et d'écoute sur l'éducation semblent être des pistes d'actions prioritaires (respectivement 24% et 16%).

Néanmoins, cette observation des priorités mérite une précision. Quand on sait que 73% des familles n'ont pas connaissance des activités de proximité sur la parentalité et que comme énoncé ci-dessus « *La participation des familles aux activités sur la parentalité est toujours difficile à évaluer et à résoudre. Les contraintes de temps, d'horaires, de garde, des thèmes abordés, de proximité, du lieu où cela se déroule, de visibilité et/ou de lisibilité de l'information ou simplement de réelle besoin ou de motivation des familles, l'équation est toujours très difficile à résoudre. Ici, la proximité serait un élément facilitateur pour plus une famille sur deux* ». Alors que pour 56% des familles la proximité seraient le premier élément incitatif pour la participation aux activités de proximité sur la parentalité, il est

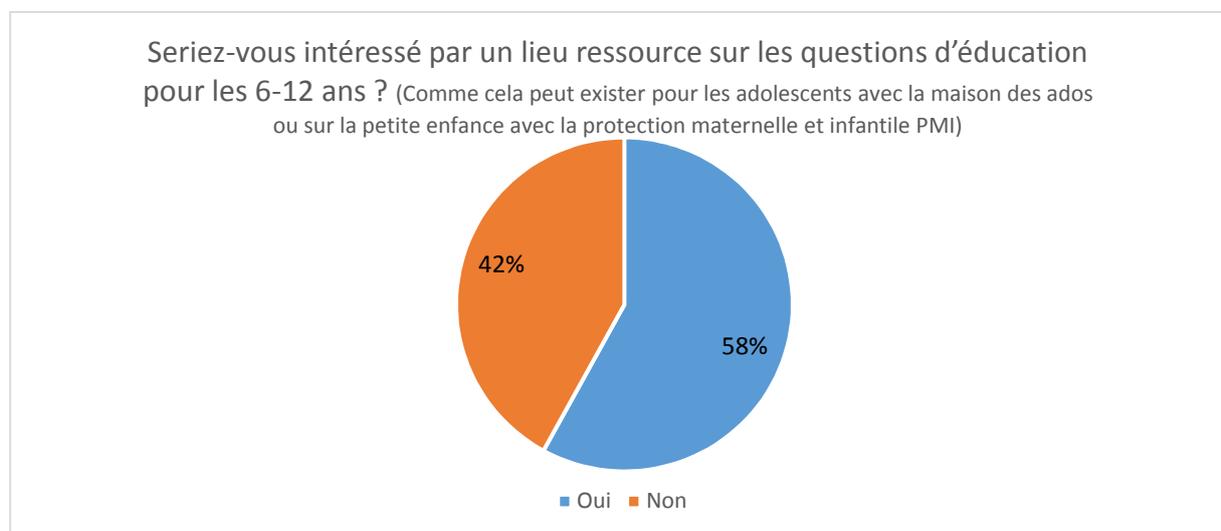
intéressant de relever le faible intérêt des familles pour le répertoire téléphonique sur internet qui répertorie les actions proposées localement (seulement 24%) ou d'un numéro vert (seulement 16%).

Les familles ne souhaitent pas échanger à distance mais veulent de la proximité dans les rapports.

Bien que les actions privilégiant l'interaction, le débat et l'échange direct apparaissent nettement dans les souhaits des parents (atelier parent/enfant 40%, groupe de parole entre parents 32%, conférence débat 18% soit 90% des répondants) ; la confidentialité semble de mise pour les parents et le rapport individualisé avec un professionnel est privilégié (40% pour cette seule action).

Concernant les activités où internet serait le support (site labélisé d'informations, forums de discussions labélisés ou réseau social animé par des parents), seul les deux premiers suscitent l'intérêt des parents (respectivement 28% et 23% contre 7% seulement pour le troisième).

Intérêt des familles pour la création d'un lieu de ressource sur les questions d'éducation pour les 6-12 ans.



Comme nous l'avons vu tout au long de cette enquête, les parents ont beaucoup d'interrogations et/ou de préoccupations. Aussi, ils ont émis leur souhait de bénéficier d'informations ; de soutien et d'accompagnement pour certains thèmes ou sujets.

C'est pourquoi il n'est pas étonnant d'observer que 58% des parents interrogés sont en faveur de la mise en place d'un lieu de ressource sur les questions d'éducatives pour les 6-12 ans comme cela peut exister pour les adolescents avec la maison des ados ou sur la petite enfance avec la protection maternelle et infantile PMI.

Conclusion

Cette enquête a permis à l'UDAF de l'Yonne de cibler spécifiquement les préoccupations et les attentes des parents d'enfants âgés entre 6 et 12 ans.

Considérée comme une période de latence chez l'enfant, la période de 6 à 12 ans est primordiale chez l'enfant car riche en développement intellectuel, affectif et social. Néanmoins, elle est moins ciblée par les politiques familiales que la période de la petite enfance, de 0 à 5 ans ou encore les 12-16 ans. Pourtant au fil de cette enquête, on s'aperçoit clairement que les parents rencontrent parfois les mêmes difficultés dans l'éducation de leurs enfants que lors de la période adolescente.

- Toutefois, l'avis des parents n'est pas tranché pour définir si cette période est plus ou moins difficile que celle de 0 à 6 ans ; 52% la jugent ni plus facile/ni plus difficile et 32% plus difficile.
- Les grandes préoccupations des parents sont liées au suivi de la scolarité de leurs enfants, leur orientation, les devoirs et les résultats mais aussi à l'utilisation des écrans (TV, ordinateur, console de jeux, téléphone...).

Pour trouver des réponses à leurs interrogations :

- Les parents se confient en premier lieu à leur conjoint ; 54% le font souvent et 25% le font parfois.
 - Aussi, plus rarement, les parents sollicitent leurs amis proches et leurs parents.
- Certaines catégories de parents comme ceux de la catégorie profession intermédiaire se tournent davantage vers leurs collègues.

Concernant les professionnels, ce sont les médecins et les enseignants qui sont les plus sollicités par les parents. Les associations ne sont quasi pas sollicitées par les parents pour obtenir des conseils concernant leurs enfants. Cette dernière observation peut poser question sur le positionnement de la communication des associations.

Pour se renseigner, les parents privilégient internet et les livres (respectivement 57% et 53%) :

- Les familles utilisent les moyens de communication les plus rapides et directs pour ne pas dire modernes.

Toutefois, même si internet est le moyen d'information le plus sollicité par les parents, ils déclarent en faire un modéré.

- 10% des parents déclarent utiliser internet « très souvent », 25% « souvent » et 65% « parfois » comme moyen d'information pour répondre à leurs questions concernant l'éducation leurs enfants âgés entre 6 et 12 ans.
- 55% des parents qui utilisent internet ne trouvent pas de site de qualité sur la question de l'éducation des enfants et 19% et échangent sur les forums et réseaux sociaux.

Les parents méconnaissent les actions de soutien à la parentalité :

- 27% des parents sont au courant des actions sur la parentalité menées proches de chez eux.
- Pour 56% des parents, le fait que l'action de soutien à la parentalité se déroulerait proche de chez eux et qu'ils choisiraient eux-mêmes les sujets abordés seraient les éléments les plus incitatifs (respectivement 56% pour la proximité et 17% pour le choix du thème abordé).

Les actions les plus appréciées par les parents :

- Le mode d'action qui intéresserait le plus les parents est l'entretien individuel avec un professionnel (40%) ainsi que les ateliers parents/enfants (40% également).
- Les parents seraient également intéressés par les groupes de paroles et d'échanges entre parents (38%).

Enfin, 58% des parents interrogés sont en faveur de la mise en place d'un lieu de ressource sur les questions d'éducatons pour les 6-12 ans comme cela peut exister pour les adolescents avec la maison des ados ou sur la petite enfance avec la protection maternelle et infantile PMI.

L'UDAF de l'Yonne souhaite que ces informations vont permettent aux associations et aux réseaux de soutien à la parentalité du département de mieux cerner les besoins des parents d'enfants de 6 à 12 ans. L'UDAF souhaite également que cette enquête serve de point de départ pour engager, avec ses partenaires, une réflexion autour du soutien à la parentalité.